

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEGE2B41FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Laura MARTELLA</b> (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Mélanie GEELEN</b> (melanie.geelen@helha.be) HELHa Loverval <b>Erwin DEL COL</b> (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

### Acquis d'apprentissage visés

Néant

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B41FFA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B41FFA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupes et expression orale			
Code	6_PEGE2B41FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Amener les futurs enseignants à développer des compétences et des attitudes efficaces en terme de gestion de groupes et de communication. S'exercer au niveau de l'expression orale.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Elargir les représentations initiales. Prendre conscience de son propre fonctionnement, identifier des attitudes. Se questionner, réfléchir aux techniques qui favorisent un climat de classe serein et constructif. S'exercer à l'écoute. Aborder la dimension éducative dans la prévention des comportements inadaptés des apprenants. Acquérir des outils pour arriver à une gestion positive des conflits avec les adolescents.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Les différentes facettes d'une gestion de groupe dans le chef de l'enseignant. Communication non-verbale. Autorité éducative - discipline - sanction. Communication positive. Gestion de la discipline, d'incidents critiques. Décodage de comportements scolaires difficiles. Outils d'animation de groupe, de gestion de conflits, de conduite de réunions : conseil de classe, conseil de coopération, conseil de participation...

### Démarches d'apprentissage

Aller-retour « théorie-pratique ».

Apports théoriques. Mises en situation. Etudes de cas. Analyse d'incidents critiques relatifs aux expériences vécues en stages. Partage d'expériences personnelles. Elaboration collective de pistes d'action.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

### Sources et références

Auger, M.-Th. & Boucharlat, Ch. (2001). *Elèves "difficiles", profs en difficulté*. Lyon : Chronique sociale.  
 Archambault, J. & Chouinard, R. (2009). *Vers une gestion éducative de la classe*. Bruxelles : De Boeck.  
 Ardois, C. (2004). *Former des apprenants responsables. Pour un environnement positif en classe*. Bruxelles : De Boeck.  
 Defrance, B. (2000). *Le droit dans l'école*. Bruxelles : Castells Labor.

Rey, B. (1999). *Les relations dans la classe au collège et au lycée*. Paris : ESF.

Rey, B. (2004). *Discipline en classe et autorité de l'enseignant. Eléments de réflexion et d'action*. Bruxelles : De Boeck.

Robbes, B. (2010). *L'autorité éducative dans la classe*. Paris : ESF.

Papillon, X. (2003). *Gérer la classe. Une compétence à développer*. Lyon : Chronique sociale.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur la plateforme ConnectEd

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

La présence est requise (article 79 RGE).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).